



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



Pierre
LEGRAS

06 64 01 52 41



Florence
CORNET

0760473268

VOS ÉLU(E)S



Didier
BOUGET

06 64 01 62 30



Jean-Luc
COLLET

06 64 01 66 47



Stéphane
GOUBIER

07 60 47 29 41



Valérie
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Chantal MARCHAND
06 99 33 92 51

Frédérique CHANTOIN

Valérie DENIS

Bruno FAUCHER

Marc FRERE

Karl LEROY

Béatrice ROUVRAIS

Contacts Cfdt Région Grand Ouest

cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63

CSEE du 27 Janvier 2022

(Comité Social & Économique d'Établissement)

RÉGION GRAND OUEST

27 Janvier 2022

Lettre Ouverte de vos Élus Cfdt à Mme La Directrice de Région

Madame la Directrice de Région,

En ce début d'année, les Elus Cfdt souhaitent vous rappeler à quel point **l'humain est important.**

La nouvelle vague COVID a entraîné sur les mois de décembre et janvier de nombreux arrêts de travail et fermetures d'agences, liés à des salariés malades, cas contacts ou devant s'occuper d'enfants, eux-mêmes victimes directes ou indirectes du COVID.

Les conditions de travail ont été, et restent actuellement, extrêmement pénibles et complexes à gérer.

Les objectifs présentés aux salariés, qui apparaissaient complètement décorrés de la réalité, le sont encore plus dans ce contexte. Il est dommage de découvrir de manière indéniable que **les Objectifs SMART ne s'appliquent pas dans notre Entreprise.**

Nombreux sont les appels de nos collègues totalement démotivés à la connaissance de ces chiffres et prêts à baisser les bras en faisant également l'impasse de leurs MOTIV. Des objectifs 2022 irréalistes, des primes MOTIV Q2 et Q3 2021 faméliques, une Direction totalement aveugle face à la 5^e vague de cette crise sanitaire qui dure pourtant depuis deux ans... Comment peut-il en être autrement ! Comment ne pas les comprendre ?!

Nombreuses sont les demandes de renseignements pour quitter le Réseau. Nombreuses sont les demandes de renseignements pour savoir bien préparer sa Démission... Et après, vous vous interrogez en indiquant ne pas comprendre pourquoi la Banque n'attire plus. Nous serons moins catégoriques : BNP Paribas n'attire plus. A qui la faute ?

Trop nombreux sont les arrêts de longues durées, pour cause de burn-out, sur notre Région.

A l'heure où se déploie Modèles de Service, les Elus Cfdt vous alertent sur cette inquiétante situation.

Les Elus Cfdt vous demandent de réagir.

Les nombreuses félicitations entendues lors de votre discours du 20 janvier doivent se traduire autrement que par des mots.

Nous vous demandons de revoir les objectifs et de garantir les primes métiers pour le premier quadrimestre de Modèles de Service, pour tous les collègues quel que soit leur métier.

La Région souhaite investir dans les effectifs en visant la stabilité. Les élus Cfdt vous suggèrent d'aller au-delà de cette ambition.

Plus que des remerciements, nos collègues attendent des actes concrets pour améliorer leur quotidien et une véritable valorisation de leur travail.

Ne les décevez pas !

Les Élus Cfdt espèrent vous entendre sur ces points.

ADHÉRER à la CFDT, c'est bénéficier de services à l'adhérent qui n'existent pas chez les autres.



UNE ASSISTANCE JURIDIQUE

Vous bénéficiez d'une défense individuelle face à l'employeur en cas de litige.



UN RÉSEAU D'AVOCATS

CONSEIL À VOTRE DISPOSITION

ÊTRE ADHÉRENT

CFDT



UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

« Réponses à la Carte »

Poser toutes vos questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle, pour vous et vos proches.

Au 09.69.39.19.39



UNE ASSURANCE

« VIE PROFESSIONNELLE »

Bénéficiez d'une prise en charge des frais liés à votre défense en cas de mise en cause par un client, un prestataire, dans l'exercice de votre métier.

Contacts CFDT Région Grand Ouest
Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63



BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom _____

Prénom _____ **adhère à la CFDT**

(Nom de naissance) _____

Date de naissance | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Coordonnées personnelles

N° et voie _____

Complément adresse _____

Code postal | | | | | | | | Ville _____

Portable personnel | | | | | | | | | | | | | | | | | | **Fixe** | | | | | | | | | | | | | | | | | | **@** _____

Mèl personnel _____

Informations professionnelles

Nom de l'établissement ou de l'entreprise _____

Adresse _____

Code postal | | | | | | | | Ville (cedex) _____

Profession / Métier _____

Situation Salarié de droit privé Agent de droit public Demandeur d'emploi
 Retraité Indépendant Autre : _____

Salarié du privé Ouvrier Employé Technicien
 Cadre Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique État Territoriale Hospitalière
 Catégorie A B C

Statut de l'agent Titulaire Contractuel

Corps/Cadre d'emploi _____

Temps de travail Complet Temps partiel : ... %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable | | | | | | | | | | | | | | | | | | €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.
 Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :
 12 000 € / 12 = 1 000 € x 0,75 % = 7,5 € par mois
 L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).
 La cotisation syndicale ouvre droit à un **crédit d'impôt de 66 %**.

Date | | | | / | | | | / | | | |

Signature de l'adhérent _____



BANQUES ET ASSURANCES
 S'ENGAGER POUR CHACUN
 AGIR POUR TOUS